



L'ORÉE DU BOIS
VILLAGE NATURE

Dossier pédagogique
Classe découverte

Village Nature l'Orée du bois
Saint Martin en Haut

Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter :
Anne Cécile PELEGRIN, directrice

Village Nature l'Orée du Bois
2985 Route du Tacot
« Le Queser »
69850 Saint Martin en Haut

04.78.48.63.93 / 06.80.13.63.58
contact@oreedubois-vn.fr

SOMMAIRE

| |
|--|
| <p><i>Ce dossier s'adresse aux professionnels et organisateurs de classes découvertes</i></p> |
|--|

- I. Les Monts du Lyonnais
 - II. Présentation de Saint Martin en Haut
 - III. L'histoire du Village Nature de Saint Martin en Haut
 - IV. Le Projet Educatif du Territoire
 - V. Présentation du Village Nature l'Orée du Bois
 - VI. L'encadrement et les équipes du Village Nature
 - VII. Le fonctionnement du Village Nature
 - VIII. L'organisation de la classe
 - IX. Les types de séjour
 - Cirque p 17
 - Théâtre -arts de la scène p 18
 - Moyen âge p 20
 - Musique p 22
 - Nature p 24
 - X. Annexe - dispositions particulières aux sorties scolaires
-

I. Les Monts du Lyonnais

Situation géographique et cadre de vie

Territoire rural de moyenne montagne, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais bénéficie d'une situation privilégiée à environ une heure de Lyon, Saint Étienne et Roanne. Elle est située en bordure ouest du Massif Central et couvre principalement l'entité géographique des Monts du Lyonnais. Le territoire est traversé par la ligne de partage des eaux entre l'océan Atlantique et la mer Méditerranée.

Le territoire est classé en zone de montagne. L'altitude moyenne avoisine les 600 m. Le point le plus bas se situe à 300 m, sur la commune de Brussieu, en bordure de la Brévenne, et le point le plus haut à Aveize, au Bois des Courtines, à 933 m. L'altitude moyenne ainsi que les influences continentales induisent des saisons marquées.

Une activité économique variée

Malgré un caractère rural marqué et une présence forte de l'activité agricole, le territoire est dynamique en matière d'activités économiques variées. Il comporte 75 emplois pour 100 actifs. Nous trouvons sur le territoire tous les services et équipements propices à un cadre de vie agréable. Ceux-ci sont majoritairement situés dans les 4 bourgs-centres que comporte le territoire : Saint Martin-en-Haut, Saint Symphorien-sur-Coise, Saint Laurent de Chamousset et Sainte Foy l'Argentière. Cependant, nous trouvons dans la majorité des autres communes, des services de base (boulangeries, épiceries, cafés...), grâce à la volonté des élus de maintenir le dernier commerce.

Une offre de services riche et dynamique

Le territoire a la chance d'accueillir de nombreux établissements scolaires, dont un lycée d'enseignement général, un lycée professionnel, un centre d'apprentissage et l'institut de formation aides-soignants, trois Maisons Familiales Rurales, 5 collèges et 42 écoles maternelles et primaires.

Les équipements culturels sont également bien présents sur le territoire : cinémas, théâtres, auditorium, musées... De nombreuses associations sportives, culturelles, sociales animent le territoire et proposent des activités diversifiées pour tous les âges.

Des structures d'accueil collectif pour les jeunes enfants sont implantées sur l'ensemble du territoire. En matière de soins, de dépendance et de handicap, deux hôpitaux locaux sont présents, deux EHPAD associatifs, un ESAT, un foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés, le centre médical de l'Argentière.



II. Présentation de Saint Martin en Haut

Avec ses 3870 hectares, Saint-Martin-en-Haut est l'une des communes les plus vastes du Rhône et l'une des deux seules stations vertes du département.

Saint-Martin-en-Haut est situé au cœur des Monts du Lyonnais, à une altitude moyenne de 750 mètres. Une centaine d'exploitations agricoles couvrent ce territoire essentiellement autour de l'élevage (production laitière) et du maraichage (fruits et légumes). Nombre d'entre elles transforment directement leurs productions et les commercialisent sur les marchés de producteurs de Lyon ou directement à la ferme.

L'énergie et la convivialité de la commune se reflètent également dans le petit commerce, la restauration et l'artisanat fortement implantés sont très dynamiques. Saint Martin en Haut possède également un très riche tissu associatif.

La qualité de vie est ici une réalité : vous trouverez à profusion air pur, repos et choix d'activités. Les nombreux sentiers entraînent le promeneur - qu'il soit à pied, en VTT ou à cheval - dans des paysages variés : prés, champs, vallons, bois... dont les couleurs et les odeurs sont sans cesse renouvelées par des saisons très prononcées.

Le tourisme vert tient une place particulière à Saint-Martin-en-Haut de par **son Village Nature l'Orée du Bois** - le seul du département du Rhône - son camping municipal, ses campings à la ferme et ses gîtes ruraux. Enfin les nombreuses associations proposent un large éventail d'activités pour tous les âges et tous les goûts : sport, pêche, cinéma, médiathèque, spectacles, festivals...

Saint-Martin-en-Haut, où il fait bon vivre en toutes saisons, vous ouvre ses portes !



III. L'histoire du Village Nature de Saint Martin en Haut

Historique

En 1970 la municipalité de Saint Martin en Haut soucieuse de développer le tourisme social a mis à l'étude un projet de construction de village de vacances.

La réalisation de ce village qui comprend 30 pavillons individuels, un bâtiment collectif et un caravanning a débuté en fin d'année 1973. Elle était entièrement achevée au début de l'année 1975.

Le Village Vacances a été ouvert en mai 1975 et inauguré officiellement le 20 septembre 1975 par le secrétaire d'état au tourisme, en présence de nombreuses personnalités.

La gestion est confiée à l'association Village Vacances Familles (VVF). A vocation sociale, il reçoit des familles louant les pavillons la semaine pendant toutes les périodes de vacances. Son originalité consiste à recevoir en outre, hors des périodes de vacances les familles pendant tous les weekends de l'année à des conditions fort abordables.

Dans les années 90, au terme d'un bail de 25 ans, VVF a décidé de ne pas reconduire ce dernier. A ce moment la commune a fait le choix de reprendre la structure en gestion directe.

Depuis lors le village-vacances a mené à bien sa mission d'accueil en privilégiant des valeurs humaines et d'accessibilité des vacances au plus grand nombre grâce à des tarifs intéressants.

Projet

La commune est confrontée depuis quelques années au besoin de rénovation du village pour des raisons profondément structurelles :

- Les bâtiments sont des passoires énergétiques : sans isolation et avec des chauffages électriques (car conçu avant le 1^{er} choc pétrolier)
- Son organisation ne correspond plus aux attentes des clientèles actuelles (à l'époque, il s'agissait principalement de grandes familles qui venaient passer 3 à 4 semaines ici en été).
- Il n'est pas adapté aux différents handicaps
- Il n'offre plus le confort désormais attendu par chacun d'entre nous

Plusieurs études ont déjà été réalisées visant à vérifier les conditions de mise en œuvre de cette rénovation ainsi que les objectifs du projet :

- Rendre le Village Vacances lisible et identifiable aux yeux d'une clientèle divers et variée
- Développer la structure en améliorant l'offre et en valorisant le territoire et ses sites
- Améliorer le confort et l'accueil pour tous
- Créer une structure offrant une possibilité d'accueil pour tout public favorisant la diversité

Le maire de la commune a donc souhaité poser les bases d'un projet global, rendu nécessaire permettant de fournir un nouvel élan au Village Vacances : cette rénovation complète du site est ainsi devenue l'occasion de porter un projet fédérateur quant à sa future utilisation.

Sur le plan du développement durable

La rénovation est exemplaire en matière de performance énergétique. Une isolation renforcée, des menuiseries triple vitrage, une chaudière bois, un chauffage thermodynamique, des panneaux solaire et photovoltaïque, un recours à des matériaux bio-sourcés. Tous ses choix inscrivent la volonté écologique de la commune et de la structure.

Cette opération s'inscrit dans un cadre plus général porté par le territoire ; en effet la communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) est labellisée en tant que TEPOS (territoire à énergie positive) et a signé plusieurs contrats avec l'ETAT : TEPCV (territoire à énergie positive et croissance verte) et CTE (contrat de territoire écologique).

Et dans ce cadre la commune a co-signé avec le ministère de l'écologie le dispositif TEPCV, lui assurant ainsi une aide de l'Etat dans la rénovation du village-vacances.

Appellation

Dans le cadre de cette rénovation complète du site entraînant une mutation des offres d'accueil, la commune a décidé de changer le nom de la structure, rendant ainsi hommage au cadre naturel du site :

Le Village Vacances l'Orée du Bois devient **le Village Nature l'Orée du Bois.**

IV. Le Projet Educatif du Territoire

L'histoire du PEL (Projet Educatif Local)

La commune de Saint Martin en Haut a vu sa population croître de manière relativement importante à la fin du XXème siècle. De ce fait l'école privée puis l'école publique ont connu d'importantes évolutions (création de classes, création de nouveaux bâtiments...)

Au début des années 2000, La municipalité a alors réfléchi à une politique enfance jeunesse cohérente sur le territoire en collaboration avec l'ensemble de la communauté éducative de la commune : la MJC, l'association des familles et les associations de parents. Elle s'est fait aider pour cela par un emploi-jeune recruté à cet effet (1998-2003).

En 2003, le conseil municipal initie le poste de coordinateur pour lancer le CTL (Contrat Temps Libre) de la commune avec la CAF. L'écriture du PEL (Projet Educatif Local) qui en découle a été l'occasion de rapprocher, parents, associations et animateurs de tout le village et des deux écoles.

La réflexion autour du PEL a permis de définir ensemble les valeurs en jeu et le mode de fonctionnement du futur Restaurant Scolaire Municipal (dont la réalisation venait d'être décidée par le conseil municipal) ainsi que la création de l'association Méli-Mélo (Accueil de loisir péri et extra-scolaire) sur la base des cinq valeurs fondamentales ci-après :

- Le rythme et la santé de l'enfant
- L'apprentissage de la vie en communauté
- Le respect
- Le dialogue, l'échange et la concertation
- La mixité

La commune s'est engagée dans le processus de réforme des rythmes scolaires en décembre 2013 afin d'être opérationnelle à la rentrée de septembre 2014. Une large concertation, sous forme « Commission élargie », avec tous les acteurs susceptibles de participer à ce projet a été lancée, pour réfléchir ensemble à l'application locale de cette réforme. C'est avec l'aide d'Accolades, Société Coopérative et Participative (SCOP) d'accompagnement des animateurs du développement social local, que cette commission élargie a commencé à poser les bases du PEDT (Projet Educatif de Territoire), notamment en relisant, complétant et réaffirmant les valeurs du PEL.

Le PEDT (Projet Educatif de Territoire)

Définition

Le projet éducatif territorial formalise la démarche de coéducation, qui a pour objectif de proposer à chaque enfant et adolescent un parcours éducatif cohérent, pendant et autour des temps scolaires. Ceci dans le respect des compétences de chaque intervenant et de complémentarité des différents temps éducatifs.

Le public concerné par le PEDT

Sont concernés par ce Projet Educatif de Territorial tous les enfants et jeunes de 3 à 17 ans vivant sur la commune, qu'ils soient résidents à temps plein car leurs familles habitent la commune, ou qu'ils soient présents de façon intermittente sur leurs temps scolaires et /ou de loisirs. Au-delà de cette tranche d'âge correspondant aux critères officiels de subventions de la CAF, le groupe a élargi sa réflexion pour une prise en compte globale de tous les jeunes de 2 à 25 ans.

Quelques principes :

- Une communauté éducative pour une éducation inclusive
- Une éducation inclusive, fondée sur le droit de tous à une éducation de qualité qui répond aux besoins d'apprentissage essentiels et qui enrichit l'existence des apprenants. Le but ultime de l'éducation de qualité inclusive est d'en finir avec toute forme de discrimination et de favoriser la cohésion sociale.
- Une communauté éducative. La coéducation est partagée entre les parents, les acteurs sociaux, sportifs, culturels, éducatifs et habitants de la commune. Elle est l'affaire de tous.
- Chacun est alors garant des valeurs éducatives communes défendues par le PEDT.

Les valeurs éducatives partagées

Le rythme et la santé de l'enfant

Il doit être au centre des préoccupations de chacun (parents, professionnels, bénévoles) afin de permettre à l'enfant de construire et respecter son rythme physiologique, intellectuel, en prenant en compte son âge et son individualité. Une attention de tous doit permettre d'assurer sa sécurité physique et son bien être dans la globalité.

L'apprentissage de la vie en communauté

Nous donnerons la possibilité aux enfants et aux jeunes de savoir vivre des temps collectifs et/ou temps plus calmes avec plaisir, respect et convivialité à la maison, à l'école, à l'accueil de loisir, au village nature.

Le respect

Le respect, la tolérance des personnes, des biens, des idées, garantissent l'intégrité physique et morale de chacun d'entre nous. Principe de savoir-vivre de tout individu, c'est une des bases éducatives que chaque enfant et jeune doit apprendre en grandissant.

Dialogue, échange, concertation et communication

C'est au travers de l'échange et du dialogue que pourra naître la relation avec l'autre et l'ouverture de soi aux autres, entre enfants, jeunes ou adultes. Un échange permanent doit exister entre l'enfant et l'adulte, comme entre les adultes entre eux, une confiance mutuelle. Nous devons conserver une communication autour du projet collectif, porté par la communauté éducative avec bienveillance.

La mixité

Quelles que soient nos différences : sociale, culturelle, religieuse, sexuelle, le handicap, l'établissement scolaire, la communauté éducative doit veiller à la mixité pour que chacun ait accès à l'ensemble de l'offre du temps libre qui existe sur la commune, de manière égale et équitable.

Les axes et objectifs du PEDT sur Saint Martin en Haut

Le projet se décline en 4 axes stratégiques qui sont détaillés en objectifs généraux, objectifs opérationnels ainsi qu'en méthodes et moyens d'action.

Axe 1 : Epanouissement individuel et collectif de l'enfant

Axe 2 : Favoriser l'égalité pour garantir et maintenir la mixité des enfants et des jeunes dans le village.

Axe 3 : Cohérence éducative entre tous les acteurs – Communication et coordination du projet.

Axe 4 : Ouverture sur le monde extérieur et aux autres



Le Village Nature s'inscrit pleinement dans les valeurs éducatives ainsi que dans les axes et objectifs du Projet éducatif de la commune de Saint Martin en Haut.

V. Présentation du Village Nature l'Orée du Bois

Situation géographique

La commune se situe dans les Monts du Lyonnais entre deux grandes villes sont Lyon et St Etienne.



Distances à partir de Saint-Martin-en-Haut :

- Craponne : 20 km
- Lyon : 32 km
- Givors : 25 km
- Saint-Étienne : 48 km
- Feurs : 35 km
- Roanne : 75 km
- Villefranche-sur-Saône : 51 km
- Grenoble : 139 km
- Valence : 107 km
- Paris : 485 km

En voiture

- A partir de Lyon : Craponne, puis D 11 direction Saint-Martin-en-Haut, en passant par Brindas et Thurins
- A partir de Saint-Étienne : A72 direction Clermont-Ferrand, puis N 82 à Saint-Galmier et D 11 jusqu'à Saint-Martin-en-Haut

Transport en commun (1,7 km de marche, possibilité de faire transporter les bagages à l'aller ou au retour)

- Bus Conseil Général N° (2Ex) Lyon – Chazelles-sur-Lyon

Présentation de la structure

Le Village Nature l'Orée du Bois se compose de 30 gîtes répartis en 7 grappes de 4 ou 5 gîtes pour un total de 214 couchages.

Les gîtes collectifs

- 88 couchages repartis en deux grappes.
- Chambres de 2 à 4 lits, un bloc sanitaire par gîte.
- Deux gîtes adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Les gîtes hôteliers

- 37 chambres pour 74 couchages répartis en trois grappes.
- Chaque gîte est composé de 3 chambres individuelles avec deux lits simples et une salle de bain avec WC.
- Deux gîtes adaptés aux personnes à mobilité réduite.
- L'hébergement hôtelier a la possibilité de proposer 14 lits d'appoints (dont deux doubles).

Les gîtes familiaux

- 36 couchages répartis sur 5 gîtes.
- Chaque gîte est composé de deux chambres, un lit deux places, deux lits superposés.
- Une pièce à vivre avec un espace salon équipé d'un canapé convertible, une kitchenette, une salle de bain et une terrasse.
- Deux gîtes adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Les équipements collectifs

- Une salle de restauration de 160 places
- Quatre salles de travail / d'activités + 1 chapiteau (saisonnier)
- Table de pingpong, et terrain de pétanque
- Un jardin pédagogique
- Un parc de 7 hectares entouré par les bois
- Un étang de pêche
- De nombreux départs de randonnées et balades à vélo

Les services proposés

Ils sont nombreux :

- La souplesse de nombreux types de séjours pour vivre à votre rythme
- Différents logements pour répondre à vos besoins (collectifs, hôtelier, familiaux)
- Plusieurs formules : pension complète, demi-pension ou gestion libre
- Une salle de restauration disposant d'une terrasse avec vue sur l'étang
- Un bar pour venir vous rafraîchir et prendre un verre
- Quatre salles de travail / d'activités, ainsi que le chapiteau (saisonnier)
- La gastronomie réputée des Monts du Lyonnais
- Le cadre champêtre pour partir à l'aventure en balade bucolique ou en randonnée
- La proximité de la ville de Lyon, pour découvrir le patrimoine mondial classé à l'UNESCO : les vestiges gallo-romains, les quartiers Renaissance, la route de la soie et le travail des canuts, la gastronomie...
- La proximité de la ville de Saint Etienne, ville aux sept collines, construite le long du Furan, Saint-Etienne est située au cœur du Forez, au pied du Pilat et du Jarez. Elle est la capitale de la Loire et du design, connue pour son histoire, l'armurerie, les mines...
- Une équipe à votre service pour rendre votre séjour inoubliable

L'Orée du Bois pour se réunir

Vous souhaitez organiser un séminaire, une conférence, une formation ou tout autre événement professionnel ou associatif, nous pouvons vous proposer un lieu avec tout le confort et les équipements nécessaires pour mener à bien votre projet.

L'Orée du Bois pour célébrer et se retrouver

Le village accueille des groupes familiaux qui se réunissent le temps d'une fête, un mariage, un anniversaire. Le site est idéal pour réunir vos proches et vous retrouver entre vous.

L'Orée du Bois un lieu pédagogique et de loisirs

Les enfants s'immergeront dans un environnement d'exception en s'imprégnant de la douceur et de l'environnement préservé du Village Nature. Le patrimoine naturel, la richesse de notre territoire, le fonctionnement du centre et la vie de groupe sont autant de raisons qui permettront aux enfants d'expérimenter de manière ludique une démarche éco citoyenne.

Vacances, semaines ou week-ends thématiques, séjours professionnels, sportifs, éducatifs, loisirs culturels ou rencontres familiales... toutes les formules et durées sont possibles.

Nos séjours sont en lien avec notre territoire et notre patrimoine en formules pension complète, demi-pension ou gestion libre.

VI. L'encadrement et les équipes du Village Nature

L'équipe du Village Nature est composée des membres suivants :

L'animateur pédagogique

Titulaire du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou équivalence (BPJEPS, Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport) il a une connaissance des enfants et une expérience de la vie en collectivité. Il assure la permanence de l'activité éducative. Les animateurs du Village Nature connaissent celui-ci, ses environs, le milieu naturel. Ils sont formés par les intervenants spécialistes des domaines étudiés pendant le séjour.

L'animateur vie quotidienne

Il collabore avec les enseignants et les accompagnateurs. Il organise les temps informels, répartit les rôles de chaque adulte pour une vie quotidienne collective fluide, efficace et agréable. Il anime des temps libres si nécessaire et anime la veillée pour un groupe classe. Sa connaissance des lieux et du fonctionnement du Village Nature est une aide précieuse. Enfin, il veille en permanence à la qualité du séjour.

Les intervenants extérieurs

Ils font partie intégrante de l'équipe éducative même si leurs interventions sont ponctuelles. Nos intervenants sont choisis selon la qualité des prestations, la pédagogie développée et leur aptitude à travailler avec des enfants.

Le personnel de service et d'entretien

Ils participent à la vie du centre, à la qualité de l'accueil et par conséquent à la réalisation de nos objectifs éducatifs.

Le coordinateur des classes découvertes

C'est votre interlocuteur privilégié pour préparer votre classe découverte et répondre à vos questions. Il planifie les séjours, coordonne les interventions. Il vous accueille, veille à la qualité de votre séjour et reste disponible pour vos demandes durant le séjour. Il est le relais entre la classe et le milieu d'accueil.

Le directeur

Il est l'élément responsable, l'hôte chargé de tous les aspects de la vie du village. Il supervise les tâches de ses collaborateurs (animation et service). Il est le représentant principal sur le village. Il connaît la commune et peut faciliter les relations extérieures, conseiller les instituteurs, les professeurs des écoles dans leurs démarches et leurs recherches.

VII. Le fonctionnement du Village Nature

La restauration

- De 7h30 à 8h30 : petit déjeuner
- De 12h15 à 13h15 : déjeuner
- 16h30 et 17h00 : goûter
- De 19h00 à 20h00 : dîner

Les adultes mangent à la table des enfants le midi et le soir ils mangent ensemble.

En effet, c'est un temps d'apprentissage à part entière qui permet de développer et de consolider de nombreuses compétences :

- Se repérer dans le temps : points de repère dans la journée
- Apprendre à se comporter à table : partager, réguler le son de sa voix, se tenir convenablement, vivre en société et communiquer avec les autres : enfants/enfants et enfants/adultes
- Maîtriser ses mouvements : coordination, motricité fine : mettre la table, se servir dans un plat, utiliser les couverts, se servir de l'eau, regrouper la vaisselle sale
- Découvrir et s'adapter à la nouveauté : goûter à tous les plats, faire de nouvelles expériences gustatives
- Limiter le gaspillage : finir ce que l'on a dans son assiette, apprendre à ne pas gaspiller, oser se resservir notamment au petit déjeuner,
- Faire des choix et renoncer : buffet du petit déjeuner

Nous respectons les régimes alimentaires spécifiques. Nous fêtons les anniversaires. Nous vous faisons découvrir les plats régionaux, tout est cuisiné sur place. Le service est effectué par notre personnel.

L'entretien des locaux

- Les locaux communs sont nettoyés tous les jours.
- Chaque enfant fera son lit (les plus jeunes aidés par les adultes) et rangera sa chambre.
- Les chambres doivent être libérées au plus tard à 10h00 afin de permettre au personnel de procéder au nettoyage, y compris le jour du départ.
- La literie est fournie.
- Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, l'accès à la cuisine est formellement interdit à toute personne étrangère au service. Il est interdit de fumer dans le centre.

La toilette

Les enfants prendront une douche chaque soir après les activités

La santé

L'infirmerie est équipée de produits de premiers soins. L'assistant sanitaire veillera à soigner les petites blessures. L'enseignant assurera le suivi des traitements avec l'ordonnance du médecin. Indiquer les nom et prénom de l'enfant sur les boîtes de médicaments.

Le coucher

Le coucher est un moment qui se prépare (notamment par un retour au calme). C'est souvent au moment du coucher que les enfants sont le plus en proie à l'angoisse. La présence des adultes est nécessaire.

Le linge

Pour un séjour jusqu'à 5 jours, le linge n'est pas lavé (sauf incident particulier).

Le linge doit être marqué.

La gestion du courrier, de l'argent de poche sont laissés à l'initiative du maître.

VIII. L'organisation de la classe

L'équipe aura le souci de :

- Proposer une première journée adaptée physiquement et sécurisante affectivement.
- Consacrer du temps à l'installation et l'appropriation des lieux.
- Organiser un suivi sanitaire efficace.
- Organiser des temps de repos par la pratique d'activités ludiques, manuelles ou d'expression.
- Tenir compte de la vie en collectivité et travailler les relations affectives, le rapport aux adultes et aux autres.
- Gérer la vie matérielle comme l'occupation des chambres, le rangement.
- Optimiser l'hygiène de chaque enfant, toilette, douche.

Une journée type est la suivante :

- 7h30 –9h30 : Petit-déjeuner / et temps de préparation
- 9h10 –11h00 : Activités
- 11h00–12h15 : Récréation / Toilette et rangement des chambres
- 12h15–13h15 : Déjeuner
- 13h15–14h00 : Temps calme dans les chambres et/ou récréation
- 14h00 –16h00 : Activités
- 16h00 –16h30 : Récréation
- 16h30 –17h00 : Goûter (un adulte de l'école accompagné d'un ou deux enfants vont le chercher en salle de restaurant, goûter dehors ou dans la salle d'activité)
- 17h00 –18h00 : Douche / Temps de classe *en demi-groupe*
- 18h00-19h00 : Douche / Temps de classe *en demi-groupe*
- 19h15-20h15 : Dîner
- 20h15-21h : Veillée proposée par l'enseignant
ou Animateur Vie Quotidienne si cette prestation a été choisie
- 21h30-22h : Toilette et coucher des enfants

Les règles de vie

Les enfants sont tenus de respecter la propreté des locaux (chambres, sanitaires, ...).

La présence d'un adulte accompagnera cette démarche.

Les enfants participent à la desserte des tables et à leur nettoyage.

Le respect des horaires de repas est indispensable.

Les enfants sont tenus d'avoir un langage et un comportement corrects et de respecter les autres.

Le projet pédagogique de l'enseignant

Le coordinateur du centre peut aider chaque enseignant à élaborer un projet pédagogique. Cette personne connaît bien les possibilités offertes par la région, les activités de découverte du milieu et les activités sportives. Elle peut apporter sa compétence pour préparer le séjour au cours d'une ou plusieurs réunions d'informations.



IX. Les types de séjour

Exemple de planning



| THEMATIQUE "Cirque" | | | | | |
|---|--|--|--|--|---|
| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
| MATIN | Dépose des bagages Passage aux toilettes Mot d'accueil Activité en autonomie* | Groupe 1 : Animation Fabrication d'un masque de clown 1 (plâtre) | Groupe 1 : Animation Fabrication d'un masque de clown 2 (peinture) et jeux de scène | Groupe 1 : Animation Fabrication balles de jonglage et pratique | Groupe 1 : Intervention atelier clown |
| | | Groupe 2 : Intervention cirque : 1er atelier | Groupe 2 : Intervention cirque : 2ème atelier | Groupe 2 : Intervention cirque : 3ème atelier | Groupe 2 : Intervention cirque : 4ème atelier |
| | Pique nique tiré du sac | DEJEUNER 12h15 | DEJEUNER 12h15 | DEJEUNER 12h15 | DEJEUNER 12h15 |
| APRES-MIDI | Groupe 1: Intervention cirque : 1er atelier | Groupe 1 : Intervention cirque : 2ème atelier | Groupe 1: Intervention cirque : 3ème atelier | Groupe 1: Intervention cirque : 4ème atelier | Activité en autonomie* |
| | Groupe 2 : Animation Fabrication d'un masque de clown 1 (plâtre) | Groupe 2 : Animation Fabrication d'un masque de clown 2 (peinture) et jeux de scène | Groupe 2 : Animation Fabrication balles de jonglage et pratique | Groupe 2 : Intervention atelier clown | |
| | GOUTER 16h30 | GOUTER 16h30 | GOUTER 16h30 | GOUTER 16h30 | |
| TEMPS LIBRE : Courrier / Classe / Douche 17h - 19h | | | | | |
| DINER 19h15 | | | | | |
| VEILLEE | Veillée animée par les enseignants (jeux de société mis à disposition, boom...) | | | | |

- Séjour possible de mars à octobre
- Les ateliers sont effectués par des intervenants diplômés

Objectifs :

- Découvrir les différentes disciplines circassiennes ;
- Exprimer son potentiel artistique et créatif ;
- Associer de manière quasi systématique la créativité avec l'apprentissage technique ;
- Apprendre à se connaître soi-même et adapter au mieux sa pratique à ses capacités et ses limites ;
- Acquisition des techniques de montage d'un spectacle : choix d'une thématique, création de numéros, déplacement sur scène ;

Contenu :

- Echauffement
- Jonglerie : balles, diablo, bâton du diable, foulards, assiette ;
- Equilibre sur objet : fil d'équilibre, boule, monocycle, échasses, rouleaux, pédalos ;
- Acrobaties au sol, portés acrobatiques ;
- Expression corporelle ;
- Etirements, relaxation ;

Noémie CROZIER utilise, comme base de son travail, l'encouragement, l'apprentissage de la persévérance et la mise en lumière des divers talents.

Compagnie LAME : Alexandra Nicolaïdis, comédienne, ateliers clown...

Séjour Théâtre

Exemple de planning



| THEMATIQUE "Théâtre" | | | | | |
|---|--|--|--|---|---|
| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | |
| MATIN | Dépose des bagages Passage aux toilettes Mot d'accueil Activité en autonomie* | Groupe 1 : Jeu de piste à la découverte de la Nature du Village Nature | Groupe 1 : Animation Fabrication d'un masque de clown 1 (plâtre) et jeux de scène | Groupe 1 : Animation Fabrication d'un masque de clown 2 (peinture) | Groupe 1 : Animation "jeux d'expression corporelle" |
| | | Groupe 2 : Intervention théâtre : 1er atelier | Groupe 2 : Intervention théâtre : 2ème atelier | Groupe 2 : Intervention théâtre : 3ème atelier | Groupe 2 : Intervention théâtre : 4ème atelier |
| | Pique nique tiré du sac | DEJEUNER 12h15 | DEJEUNER 12h15 | DEJEUNER 12h15 | DEJEUNER 12h15 |
| APRES-MIDI | Groupe 1: Intervention théâtre : 1er atelier | Groupe 1 : Intervention théâtre : 2ème atelier | Groupe 1: Intervention théâtre : 3ème atelier | Groupe 1: Intervention théâtre : 4ème atelier | Activité en autonomie* |
| | Groupe 2 : Jeu de piste à la découverte de la Nature du Village Nature | Groupe 2 : Animation Fabrication d'un masque de clown 1 (plâtre) et jeux de scène | Groupe 2 : Animation Fabrication d'un masque de clown 2 (peinture) | Groupe 2 : Animation "jeux d'expression corporelle" | |
| | GOUTER 16h30 | GOUTER 16h30 | GOUTER 16h30 | GOUTER 16h30 | |
| TEMPS LIBRE : Courrier / Classe / Douche 17h - 19h | | | | | |
| DINER 19h15 | | | | | |
| VEILLEE | Veillée animée par les enseignants (jeux de société mis à disposition, boom...) | | | | |

- Séjour toute l'année
- Les ateliers sont effectués par une intervenante diplômée spécialisée

Objectifs :

- Faire résonner et poser sa voix, articuler, respirer de façon adaptée à l'émotion exprimée ;
- Exprimer et jouer avec la gamme d'émotions ;
- Improviser et s'adapter au retour du public ;
- Prendre des risques et oser jouer devant un public ;

Contenu :

- Echauffement du corps, de la voix,
- Ouverture de l'espace de l'imaginaire

- S'appropriier l'espace
- Improviser individuellement ou en petit groupe
- Jouer des états, des émotions

Alexandra Nicolaïdis - Compagnie LAME : Artiste Comédienne - Clown

Après des études en Études Théâtrales à l'Université Paris X Nanterre, Alexandra s'est formée en France et à l'étranger dans divers domaines artistiques. Elle explore la comédie, le théâtre classique, le texte contemporain, les arts du cirque, la danse, le théâtre gestuel, le clown, la commedia dell'arte. Son parcours professionnel est riche et varié : comédienne au Théâtre des Asphodèles (Lyon), clown avec la Compagnie de La Casquette (Belgique). Elle fonde la compagnie Xoxo avec Nicolas Moïsy et créent la première production Recto Verso, centrée sur le masque larvaire. En collaboration avec son mari, Laurent Fraioli, ils créent le spectacle Dancing Spirit, mettant en duo leurs talents créatifs pour un équilibre remarquable. Suite à l'accueil chaleureux réservé à ce spectacle familial alliant tendresse, humour et performance circassienne, ils décident de fonder leur propre compagnie : la Compagnie LAM.

Tanguy VUILLERMOZ

Passé par l'école nationale de musique de Villeurbanne et diplômé d'une licence de musique-musicologie, Tanguy s'engage pendant une dizaine d'année en tant qu'animateur socio-culturel avant de devenir professeur des écoles. La musique a toujours été à ses côtés et aujourd'hui, complétée par une pratique régulière du théâtre et de l'écriture, il partage sa passion à travers ses interventions et un spectacle de chansons pour petits et grands à partir de 6 ans.

L'éducation musicale est à la fois une affaire de perception et de production puisqu'elle nous amène à écouter, discuter et comparer ainsi qu'à expérimenter, créer et interpréter.

Les interventions de Tanguy VUILLERMOZ intègrent ces compétences pour offrir aux enfants des temps de pratique variés en proposant des séances construites autour de situations ludiques permettant de :

- mobiliser son corps pour interpréter et ressentir.
- appréhender les notions de pulsation, de tempo, de rythme et de mélodie.
- construire un langage musical commun pour décrire et comparer une œuvre.
- mémoriser un élément mélodique, l'interpréter avec justesse et expressivité.
- mémoriser et reproduire un modèle rythmique.
- expérimenter les paramètres du son (voix, instrument, nature, etc.).
- partager, s'émouvoir, oser, se dépasser, déconstruire ses à priori.

Auteur-compositeur, Tanguy VUILLERMOZ peut intégrer des ateliers de production écrite (poésie, slam, chanson) dans ces séquences.

Fort de ces expériences, Tanguy VUILLERMOZ saura s'adapter aux spécificités des groupes et de leur niveau de pratique pour accompagner au mieux les projets imaginés par les équipes éducatives souhaitant s'engager dans cette thématique.

Séjour Moyen Age

Exemple de planning

| THEMATIQUE "MOYEN AGE" | | | | |
|---|---|--|---|-----------------------------------|
| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi 11 | Vendredi |
| Activités en autonomie* | Groupe 1 : Animation autour des textiles (teinture, tissage...) Groupe 2 : Contes et mise en scène | Groupe 1 : Calligraphie / Héraldique Groupe 2 : le feu au Moyen Age | Groupe 1 : Travail du cuir Groupe 2 : Jeux médiévaux | Salva Terra ou Château de Saconay |
| pique-nique tiré du sac | DEJEUNER 12h15 | DEJEUNER 12h15 | DEJEUNER 12h15 | pique-nique fourni |
| Jeu de piste Moyen Age encadré par un animateur du VN et l'enseignant ou Jeux Médiévaux | Groupe 1 : Contes et mise en scène Groupe 2 : Animation autour des textiles (teinture, tissage...) | Groupe 1 : le feu au Moyen Age Groupe 2 : Calligraphie / Héraldique | Groupe 1 : Jeux médiévaux Groupe 2 : Travail du cuir | Salva Terra ou Château de Saconay |
| GOUTER 16h30 | GOUTER 16h30 | GOUTER 16h30 | Banquet médiéval | Départ |
| Diner à 19h15 | | | | |
| Veillées à l'initiative de l'école (jeux de société à disposition, possibilité de faire une boom) | | | | |

- Séjour toute l'année
- L'ordre des activités est susceptible d'être modifié.
- Les ateliers sont effectués par des intervenants diplômés travaillant sur l'utilisation des arts du cirque à des fins éducatives et sociales (une association).

Objectifs :

- Apprendre à se situer dans le temps, l'histoire ;
- Acquisition d'une chronologie ;
- Susciter le questionnement, l'analyse ;
- Comprendre la vie des hommes au Moyen-Âge et ses périodes marquantes ;

Contenu :

- Chevalerie
- Héraldique
- Vie quotidienne des nobles
- Le costume médiéval
- Alimentation médiévale
- Danses médiévales
- Calligraphie
- Sortie à la journée visite du Château de Saconay ou à Salva Terra
- Banquet médiéval et spectacle

Parc de loisirs médiéval situé à Haute Rivoire dans les Monts du Lyonnais à 30 minutes du Village Nature, Salva Terra vous donne rendez-vous au 13ème siècle. Au temps des châteaux forts, de la chevalerie et des tournois. Découvrez la vie autour du Seigneur, sa Dame et ses chevaliers en costumes médiévaux réalistes. Artisanat, entraînement à l'épée, combat équestre à la lance, sont le quotidien des habitants de ce village. Salva Terra est un Centre d'Interprétation du milieu du Moyen âge.

Une invitation à un voyage dans le Temps à l'époque féodale. Les ateliers et contenus pédagogiques sont basés sur la participation des enfants. Vous serez aussi témoins de démonstrations et reconstitutions féodales !

Le Château de Saconay situé sur la commune de Pomeys



A moins de 10 minutes du Village Nature. Le Château de Saconay est un édifice exceptionnel et authentique, il a été construit au XIV° siècle. Embelli, modifié et parfois abandonné, il fait l'objet d'une protection au titre des Monuments Historiques. Le château de Saconay a conservé une partie des bâtiments de l'époque médiévale avec 4 grosses tours défensives. Il a été remanié au cours des siècles et plus particulièrement au XVI° et XVIII° et a conservé tous ses décors de cette époque. Une grande galerie fermée est décorée sur tous ses murs, de magnifiques peintures murales polychromes. Les pièces de réception ont toujours leurs boiseries et mobilier ainsi que les chambres. On visitera aussi le donjon avec sa belle bibliothèque. Saconay a également conservé plusieurs bâtiments à vocation agricole : pigeonier et fruitier avec leur échelle tournante. Ses propriétaires font tout leur possible pour entretenir ce patrimoine régional et le mettre ainsi à votre dispositio

Séjour sur le thème de la musique :

- Séjour toute l'année
- Les ateliers sont effectués par des intervenants spécialisés

| THEMATIQUE " MUSIQUE " | | | | | |
|-------------------------|--|--|---|--|--|
| 25 CE2-CM1 1 enseignant | Lundi 18 mai | Mardi 19 mai | Mercredi 20 mai | Jeudi 21 mai | Vendredi 21 mai |
| 7h30-9h | | Petits déjeuners | Petits déjeuners | Petits déjeuners | Petits déjeuners |
| MATIN 9h/11h | Dépose des bagages Passage aux toilettes Mot d'accueil / Activité en autonomie | Découverte de la musique avec Pierre | Corps, voix et déplacement sur scène 1h avec Tanguy | Finalisation de la pose du texte avec l'Officier Zen | Atelier sur la musique + spectacle de cirque |
| | | Introduction au rap 1h avec l'Officier Zen | Deuxième écoute de l'instrumentale, pose des premiers textes 1h avec l'Officier Zen | | |
| 11h00-12h15 | Autonomie | | | | |
| 12h15-13h15 | DEJEUNER 12H15 | | | | |
| 13h15-13h45 | Temps calme dans les salles de classes et/ou récréation | | | | Activité en autonomie |
| APRES-MIDI 14h-16h | Initiation sur les percussions Brésilienne avec Stéphane Moulin | Première écoute d'instrumentales avec l'Officier Zen | Approfondissement du texte sur l'instrumentale avec l'Officier Zen | Atelier sur la musique avec Pierre Répétition générale 1h avec l'Officier Zen | |
| 16h-17h | GOUTER | | | | Retour en bus |
| 17h-18h | Installation dans les chambres, lits à faire | Douches | | | |
| 18h-19h15 | Douches | | | | |
| 19h15-20h15 | DINER | | | | |
| 20h30-21h | Veillée à l'initiative des enseignants | | | | |
| 21h30-22h | Coucher | | | | |

Objectifs :

- Développer l'expression orale et la confiance en soi
- Travailler le rythme, la coordination et l'écoute
- Apprendre à écrire et structurer un texte
- Découvrir les bases de la création musicale
- Encourager le travail collectif et la coopération
- Favoriser l'expression personnelle dans un cadre bienveillant



Contenus :

- Atelier écriture et expression oral
Découverte de l'écriture de textes, travail sur les rimes, le rythme, les émotions et l'interprétation. Mise en voix progressive des productions.
- Atelier rythme & musicalité
Découverte du rythme à travers le corps, la voix et différents supports sonores. Travail sur la pulsation, la coordination et l'écoute collective.
- Atelier création musicale
Initiation à la création de morceaux à partir de boucles, sons et instruments numériques. Comprendre la structure d'un morceau (intro, couplet, refrain).
- Atelier prise de parole & confiance en soi
Travail sur la posture, la respiration, l'aisance à l'oral et l'expression scénique.
- Atelier performance et restitution
Mise en scène des créations, préparation d'un temps de restitution devant le groupe.

Intervenant principal ~ Benhaddou Stéphane (L'Officier Zen)

Artiste-intervenant et animateur socioculturel, ce partenaire développe depuis plus de 15 ans des projets d'action culturelle autour de la musique et de l'expression orale auprès d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes. Il intervient dans de nombreuses structures (écoles, collèges, lycées, MJC, centres jeunesse, établissements spécialisés...) à travers la région.

Ses ateliers s'appuient sur l'écriture, la prise de parole, le rythme, la création musicale et l'enregistrement, avec une approche ludique, pédagogique et collective. L'objectif est de favoriser la confiance en soi, l'expression personnelle, le travail en groupe et la découverte des processus de création artistique.

Il est diplômé du BPJEPS Loisirs Tous Publics et du DEJEPS Développement de projets, et possède une solide expérience dans l'animation, la transmission et l'accompagnement de projets éducatifs et culturels.

Tanguy VUILLERMOZ :

Déjà présenté pour la thématique Théâtre, Tanguy Vuillermoz intervient également en musique. Formé à l'École Nationale de Musique de Villeurbanne et diplômé en musicologie, il propose des ateliers ludiques autour du rythme, de la voix et de la création collective. Auteur-compositeur, il

intègre aussi des moments d'écriture (poésie, slam, chanson) pour accompagner les groupes dans leurs projets musicaux.

Séjour Nature

Exemple de planning



THEMATIQUE "NATURE"

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|--|---|------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Activités en autonomie* | Groupe 1 : Fabrication d'encres végétales | Groupe 1 : Chasse aux gnolus | Groupe 1 : Herbarier | Groupe 1 : Les petites bêtes |
| | Groupe 2 : Jeu de piste "A l'écoute de la nature" | Groupe 2 : Musique verte | Groupe 2 : Cabane | Groupe 2 : Grand jeu Koh Lanta |
| Pique nique tiré du sac | DEJEUNER 12h15 | DEJEUNER 12h15 | DEJEUNER 12h15 | DEJEUNER 12h15 |
| Groupe 1 : Jeu de piste "A l'écoute de la nature" | Groupe 1 : Musique verte | Groupe 1 : Cabane | Groupe 1 : Grand jeu Koh Lanta | Activités en autonomie* |
| Groupe 2 : Fabrication d'encres végétales | Groupe 2 : Chasse aux Gnolus | Groupe 2 : Herbarier | Groupe 2 : Les petites bêtes | |
| GOUTER 16h30 | GOUTER 16h30 | GOUTER 16h30 | GOUTER 16h30 | |
| Diner à 19h15 | | | | |
| Veillée animée par les enseignants de l'école (jeux de société mis à disposition, boom...) | | | | |

- Séjour à l'automne ou au printemps de préférence
- Les ateliers sont effectués par des intervenants diplômés et spécialisés

Objectifs :

- Découvrir et interagir avec le vivant ;
- Sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement ;
- Découvrir le cycle de la nature ;
- Mettre en valeur un territoire riche en diversité ;
- Eduquer au goût et à une alimentation saine ;

Contenus :

- Fabrication d'encres végétales ;
- Lecture de paysages ;
- Découverte de la faune et flore locales ;

- Traces et indices de présences animales ;
- Cuisine sauvage et cueillette sauvage ;

Les voies de la forêt

L'association "Les voies de la forêt" œuvre pour une transition écologique et éducative, en (re-)créant le lien avec le vivant. Pour cela, elle développe 3 voies :

- 1) une école en forêt accueillant au quotidien 25 élèves de 3 à 11 ans,
- 2) des activités extra-scolaires le mercredi, les vacances et le week-end pour tout enfant de 0 à 99 ans et
- 3) de la formation pour tout adulte souhaitant sortir régulièrement avec des groupes.

Ce projet a vu le jour grâce à une équipe de professionnels de la pédagogie, de bénévoles engagés, d'acteurs territoriaux soutenant et de parents investis. Dans notre société de plus en plus déconnectée du vivant et face aux impacts sur les individus comme sur la planète, nous nous engageons pour une transition à la fois écologique et éducative.



Découverte sensorielle et ludique du vivant

Découverte de la faune et de la flore

Découverte des outils de connexion et techniques primitives (vannerie sauvage, feu, cabanes, recettes sauvages, cabanes, apprentissage de quelques nœuds de base, utilisation d'outils avec les enfants : règles à mettre en place

Le GAEC du Bonheur propose toute l'année des thématiques à la ferme (prévoir un bus pour le trajet)

> Les p'tits fermiers en herbe :

Où et comment vivent les vaches ? Comment se passe une journée à la ferme ? A vos bottes petits fermiers, venez découvrir la vie d'une ferme laitière. Vous pourrez rencontrer et caresser nos jolies pensionnaires, préparer la farine des génisses et leur donner à manger. Nous rendrons aussi visite aux poules et aux lapins.

> Les mystères du lait :

D'où vient le lait ? Qu'est-ce qu'une exploitation laitière, et comment fonctionne-t-elle ? Est-ce que toutes les vaches font du lait ? A quoi sert le lait ? Partez à la rencontre de nos vaches et de nos génisses pour percer tous les mystères du lait et de sa transformation. Vous pourrez traire une vache et fabriquer du beurre.

> A la découverte des cultures :

Que mangent nos vaches ? Que cultivons nous dans nos champs ? Partez à la découverte des différentes cultures produites sur la ferme et nécessaires pour nos vaches à travers différents ateliers sensoriels. Contenu adapté en fonction de l'âge.

Le GAEC du Bonheur intervient aussi à l'Orée du Bois de septembre à fin mars

Atelier autour du lait => Qui produit du lait ? Comment faire pour avoir du lait ? Est-ce que toutes les vaches produisent du lait ? Où va-t-il ensuite et que peut-on faire avec ? Découverte des différents produits laitiers.

Pour avoir un bon lait, il faut une nourriture de qualité. Mais d'ailleurs que mange une vache ? Partons découvrir les différents aliments qui composent la ration d'une vache laitière au travers de boîtes sensorielles. Nous pourrions expliquer aussi le cycle de la rumination.

Possibilité également de faire un petit jeu sur la morphologie de la vache (s'il nous reste du temps).

Dégustation du lait de la ferme pasteurisé.

Fabrication de beurre => Qui produit du lait ? Comment faire pour avoir du lait ? Est-ce que toutes les vaches produisent du lait ? Où va-t-il ensuite et que peut-on faire avec ? Découverte des différents produits laitiers.

De quoi est composé le lait ? Quel est le seul ingrédient nécessaire pour la fabrication du beurre ?

Dans des petits pots en verre qui nous serviront de baratte, transformation de la crème en beurre, puis dégustation du beurre fabriqué par les enfants.

Atelier vache et farine => où vivent les vaches ? Pourquoi sont-elles élevées dans les fermes ? De quoi ont-elles besoin pour produire du bon lait ?

Mise en pratique avec la fabrication de farine de blé dans des petits moulins.



Idées d'activités en autonomie (demi-journée de l'arrivée et du départ, veillées)

- **Idéale à l'arrivée : prévoir de bonnes chaussures qui tiennent aux pieds :**
Balade dans la forêt autour du Village Nature : lecture d'une histoire sur les lutins et fabrication de lits pour lutins
- Parcours pédagogique autour de l'étang du Queser (panneaux flore et faune) avec contes : activité clé en main
- Activités autour de la flore locale « Cherche et trouve »
- Bilan du séjour : oral, écrit, dessin, mime, à la craie de trottoir sur la route dans le Village Nature
- Ce que je ramène chez moi : ce que je pense changer pour protéger ma planète : chercher des idées de comportements qui pourraient être bénéfiques pour l'environnement.
- Jeux d'extérieur dans les bois ou sur le terrain plat : Poule renard vipère, douaniers contrebandiers, béret, ballon prisonnier ... pétanque, jeux libres dans les bois, fabrication d'un mandala géant
- Jeux d'intérieur : origami, mimes, contes, jeux de société, dessin du séjour, dessin libre, coloriage de mandalas, blind test musique de dessins animés, boom, devinettes Qui suis-je ?
- Fabrication de cabanes

X. Annexe - disposition particulière aux sorties scolaires avec nuitée(s)

Initiative

L'initiative du projet relève du maître de la classe ou de l'équipe pédagogique. Le projet de sortie s'inscrit obligatoirement dans le cadre du projet d'école.

Nos tarifs comprennent :

- La pension complète
- L'encadrement suivant le tableau ci-dessous
- La gratuité accompagnateur selon l'effectif
- Les activités

Encadrement

| Elémentaire | Animateurs Village Nature | Enseignants | Accompagnateurs |
|-------------|------------------------------|-------------|-----------------|
| 0-20 élèves | 1 | 1 | - |
| ➤ 20 élèves | 1 | 1 | 1 |
| ➤ 30 élèves | 1 | 1 | 2 |

Encadrement pour la vie collective et le transport

Ecole élémentaire : 2 adultes au moins dont l'enseignant de la classe quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 20 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 10 enfants. L'adulte supplémentaire peut être : soit un animateur BAFA, soit un parent d'élève, soit un aide éducateur, soit un intervenant extérieur qui agit habituellement dans l'école.

Le taux d'encadrement des élèves s'applique y compris dans le cadre du transport. Le chauffeur n'est en aucun cas, pris en compte dans le taux d'encadrement. Dans le cadre d'un transport en car, l'ensemble des élèves, qu'ils soient d'une ou plusieurs classes est considéré comme constituant une seule classe.

Procédure d'autorisation

L'autorisation est délivrée, par écrit, par l'Inspecteur d'Académie, directeur des services départementaux de l'Education Nationale du département d'origine qui doit disposer d'un dossier complet constitué de la demande d'autorisation de départ en sortie scolaire avec nuitée, et de la fiche d'information sur le transport.

Le directeur d'école fait parvenir le dossier complet de demande d'autorisation de sortie scolaire avec nuitée(s) à l'Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription dans un délai de cinq semaines au moins avant la date prévue pour le départ lorsque celle-ci se déroule dans le même département, délai porté à huit semaines pour les classes séjournant dans un département différent.

Ce dossier de demande d'autorisation est transmis par l'Inspecteur de l'Education Nationale, qui aura donné au préalable son avis sur le contenu et l'organisation pédagogique, à l'Inspecteur d'Académie, directeur des services départementaux de l'Education Nationale du département d'origine chargé de délivrer l'autorisation de départ ainsi que, le cas échéant, aux autres administrations concernées.

Les sorties scolaires avec nuitée(s) qui ont lieu dans un autre département doivent recevoir l'avis favorable de l'Inspecteur d'Académie du département d'accueil. Il appartient à l'Inspecteur d'Académie du département d'origine de recueillir cet avis avant de délivrer l'autorisation de départ.

Les demandes d'autorisation doivent être traitées rapidement afin que, le cas échéant, l'organisateur puisse au plus tôt fournir les pièces complémentaires ou apporter les aménagements nécessaires au projet. Les décisions en retour, portant soit autorisation, soit refus motivé par écrit, devront parvenir à l'école concernée, par l'intermédiaire de l'Inspecteur de l'Education Nationale, dans un délai de 15 jours avant la date prévue pour le départ lorsque la sortie scolaire avec nuitée(s) se déroule dans le même département, délai porté à trois semaines pour les sorties séjournant dans un département différent.

Disposition médicale

Faire remplir aux parents une fiche sanitaire et demander une autorisation écrite permettant au responsable de la classe de prendre toute mesure d'urgence en cas d'accident et sur avis médical, à faire pratiquer toute intervention chirurgicale à l'enfant.

